

Inventaires et valorisation de la Biodiversité Communale

Territoire concerné

Saint-Vitte, Cher (18) : 129 habitants en 2018, sur une superficie de 16.38 km².

Date de mise en œuvre de l'IBC

Débuté en 2020, sur une durée de 2 ans.

Contexte environnemental et urbanistique de la commune

La commune de Saint-Vitte est située au sein du Boischaut sud, région naturelle fortement marquée par le bocage et l'élevage. La moitié de l'occupation du sol de ce territoire est dédiée à la culture et environ 30 % de la surface correspond à des prairies dont la plupart sont des prairies permanentes.

Les boisements sont également assez présents sur la commune puisqu'ils ne représentent pas moins de 10 % de l'occupation du sol et sont plutôt répartis de manière uniforme sur le territoire.

La commune de Saint-Vitte est traversée par de nombreux cours d'eau. On rencontre le ruisseau de la Queugne, traversant le sud-est de la commune et présentant encore aujourd'hui une ripisylve conservée. Les ruisseaux de l'étang de Jauny, de Bœuf et de l'étang de Puy Bouillard sont présents en limites communales. Ceux-ci sont des affluents du ruisseau de la Queugne.

Certains boisements présents sur la commune sont ainsi humides et des espèces patrimoniales inféodées à ce type de milieu y sont recensées, comme par exemple au bois du Semis ou encore le long des ripisylves du ruisseau de Bœuf et de la rivière de la Queugne.

La commune est principalement caractérisée par la présence de sols sablo-argileux. Des zones de pelouses sèches, de landes et d'installation de bouleaux sur sols acides sont ainsi observées à différents endroits de la commune. Certains bords de routes présentent également des espèces typiques de pelouses sèches.

Les zones urbanisées de la commune sont quant à elle très peu représentées sur le territoire de la commune. En effet, le bourg de Saint-Vitte est de petite taille. On rencontre aussi un petit hameau au lieu-dit les Penserolles ainsi que des fermes réparties sur toute la commune. La commune n'est pas concernée par les zonages d'espaces naturels d'intérêt ou de protection (ENS, sites Natura 2000, Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique...).



Pelouse sèche sur sol acide – Les Graves, Saint-Vitte

Bilan des connaissances écologiques sur la commune

Les inventaires de l'IBC et les recherches bibliographiques, ont permis de recenser 455 espèces de plantes, 83 espèces d'oiseaux, 6 espèces de mammifères, 2 espèces d'amphibiens et 2 espèces de reptiles, 23 espèces de papillons, 22 espèces d'odonates. Cette richesse n'est pas surprenante puisque Saint-Vitte présente un bocage encore conservé, bien que géré de manière trop importante sur certains secteurs ainsi qu'une grande diversité de milieu. En effet, on rencontre des milieux humides (boisements prairies) ainsi que très milieux secs, très filtrants, sur sol acide.

Orchis bouffon, Spiranthe d'automne, Gazé, Morio, Martre des pins, Torcol fourmilier, constituent quelques espèces rares recensées sur la commune. Notons également la présence de la Huppe fasciée.

Nombre d'espèces recensées à l'occasion de l'IBC :

Groupe d'espèces	Nombre total d'espèces recensées	Nombre d'espèces d'intérêt <i>(statut de protection, menacées, réglementées, déterminantes ZNIEFF, etc.)</i>	Nombre d'espèces exotiques envahissantes
Amphibiens	2	0	0
Reptiles	2	2	0
Mammifères	6	0	1
Oiseaux	83	11	0

Plantes vasculaires	455	31	4
Papillons	23	2	0
Odonates	22	2	0

Pour plus d'informations sur les données de la commune : <https://www.faune-cher.org/> , <https://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/communeAction.do?action=bilan&cdInsee=18238>

Propositions de gestion

Les fiches actions associées aux enjeux de la commune et disponibles dans le rapport IBC, portent sur la préservation et restauration du bocage de commune (réseau de haies, mares, prairies) et des zones humides, sur la préservation des milieux secs sur sols acides (pelouses sèches, landes...), sur la bonne gestion des espaces verts ou encore la préservation de certains espaces dans les documents d'urbanismes.

- 🌿 Fiche action n°1 : Restaurer et améliorer la fonctionnalité écologique des haies
- 🌿 Fiche action n°2 : Gérer écologiquement les bords de routes et de chemins
- 🌿 Fiche action n°3 : Préserver les landes des Graves
- 🌿 Fiche action n°4 : Préserver les prairies naturelles permanentes
- 🌿 Fiche action n°5 : Améliorer l'accueil de la biodiversité dans le bourg
- 🌿 Fiche action n°6 : Préserver et restaurer le réseau de mares de la commune
- 🌿 Fiche action n°7 : Préserver la ripisylves des ruisseaux de Bœuf et de la Queugne
- 🌿 Fiche action n°8 : Faire vivre et transmettre la connaissance du patrimoine naturel de la commune
- 🌿 Fiche action n°9 : Utiliser les documents d'urbanisme pour préserver les richesses écologiques de la commune

Sensibilisation et communication

🌿 7 animations grand public dont 1 annulée pour des raisons sanitaires: 1 sortie « à la découverte de la flore des chemins bocagers », 2 sorties « à la découverte des oiseaux du bourg », 1 sortie « à la découverte des arbres et arbustes de la commune », 1 sortie « à la découverte de la pédologie et de la vie du sol », 1 sortie « inventaire participatif des haies, histoire et évolution du bocage », 1 sortie « découverte du bois du Semis et de ses fougères », 1 sortie « traces et indices de la faune ».

🌿 1 article de présentation de l'IBC en avril 2020 et 1 conférence de restitution de l'IBC en décembre 2021.

Avec le soutien de



La région Centre-Val de Loire

Pour en savoir plus

Coordonnées de l'association :

Nature 18

16 rue Henri Moissan

18 000 Bourges

02.48.70.76.26

Sébastien Brunet

sebastien.brunet@nature18.org

<https://www.nature18.org/ibc/>

Documentation :

 Bilan IBC en ligne :

https://www.nature18.org/bilan-ibc-saint-vitte-vf_compressed/

Bulle « témoignage »

Témoignage d'Antoine Blanchecotte : Animation du territoire

La commune de Saint Vitte est amplement satisfaite de son Inventaire de la Biodiversité Communale. Outre les animations qui ont permis à la population de se rendre compte de la richesse de son territoire, nous avons pu bénéficier d'un accompagnement technique vis-à-vis des entretiens liés aux terrains communaux (haies, prairies etc...).

Date de rédaction de la fiche : février 2022